



ACADÉMIE DE GRENOBLE

Liberté
Égalité
Fraternité

DEC POLE CONCOURS

Réf N° DECPOLECONCOURS/XIII/24/285

Affaire suivie par : Jean-Yves Ragil

Tél : 04 76 74 72 34

Mél : jean-yves.ragil@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

Rectorat de Grenoble Division des examens et concours

ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/285

portant nomination des membres du jury du test de sauvetage aquatique, au titre de la session 2025, pour l'académie de Grenoble.

- Vu le décret n° 80-627 du 04 août 1980 modifié relatif au statut des professeurs d'éducation physique et sportive ;
- vu le décret n° 2004-592 du 17 juin 2004 modifié relatif aux qualifications en sauvetage aquatique, en natation et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'Education nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les premier et second degrés ;
- vu l'arrêté du 31 août 2004 modifié fixant les titres, diplômes, attestations ou qualifications équivalentes admis pour justifier des qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré ;
- vu l'arrêté du 12 février 2019 fixant les titres, diplômes, attestations ou qualifications équivalentes admis pour justifier des qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargée de l'Education nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré ;
- vu la circulaire n° 2019-100 du 1er juillet 2019 relative aux modalités d'organisation du test d'aptitude de sauvetage aquatique ;

Article 1 : Le jury chargé d'examiner les candidats au test de sauvetage aquatique de l'académie de Grenoble est constitué comme suit pour la session 2025 :

M.	SENEJOUX Loïc	Rectorat - Grenoble IA-IPR Discipline EPS	Président
M.	HELAY-GIRARD Cyril	Rectorat – Grenoble IA-IPR Discipline EPS	Vice-président du jury
Mme	FAURE-BRAC Valérie	Rectorat – Grenoble Chargée de mission collège IA-IPR Discipline EPS	Membre du jury

Article 2 : Le jury du test de sauvetage aquatique pour l'académie de Grenoble se réunira à la piscine Universitaire CSU de Saint-Martin-d'Hères le mercredi 15 janvier 2025.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Signé le 25/11/2024, par Mme Céline Hagopian
Secrétaire générale adjointe,
Pour la rectrice et par délégation**

Conforme à l'original, disponible sur demande